



MANIFESTE SUR LA CORRUPTION

Journée internationale de lutte contre la corruption – 9 décembre

Aujourd'hui, 9 décembre 2025, c'est la Journée internationale de lutte contre la corruption, qui précède la Journée internationale des droits de l'homme (10 décembre). Les Nations Unies rappellent ainsi que le principal ennemi des droits de l'homme est la corruption, affirmation qu'elles répètent inlassablement dans d'autres documents.

L'International Association to Change the World, seul groupe de réflexion progressiste, rend public son manifeste sur la corruption, rédigé par son président Javier Marzal, expert en matière de corruption.

La corruption détruit la vie dans les pays riches, empêche le développement de nombreux pays et crée des structures publiques qui détruiront la richesse en cours de création dans les pays en développement.

C'est pourquoi des organisations internationales telles que l'OCDE, le Conseil de l'Europe, les Nations Unies et l'Union européenne ont accordé une grande attention à la corruption.

Ces organisations intergouvernementales s'accordent à dire que la corruption est un phénomène complexe et que leurs définitions ne correspondent pas aux conséquences qu'elle entraîne selon elles. On peut donc affirmer que les normes et la documentation officielle sur la corruption ne visent pas à lutter contre celle-ci, mais à désinformer la population.

It is worrying that these international standards have been incorporated into the criminal laws of all countries and that this has led to a simplistic and mistaken view of corruption being conveyed to the public. As a result, most Westerners believe they know what corruption is and what its consequences are, both of which are false.

Le 16 janvier 2014, l'article « Corruption dans la vie publique : les délits de trafic d'influence et de corruption » a été publié, rédigé par Manuel-Jesús Dolz Lago, procureur de la Cour suprême espagnole. Dans son article, il reproche au Parlement l'absence d'un titre dans le Code pénal intitulé « délits liés à la corruption politique ». Après avoir évoqué les différentes normes internationales en matière de corruption politique, le procureur fait un « résumé et une refonte » du concept international de corruption comme étant « les comportements intentionnels, actifs ou omissifs, réalisés par des fonctionnaires publics ou des autorités, soit directement, soit par



l'intermédiaire d'autres personnes, dans l'exercice de leurs fonctions ou de leur charge, qui enfreignent leurs devoirs officiels, dans le but d'obtenir pour eux-mêmes ou pour des tiers des avantages indus, ces comportements comprenant la promesse de les réaliser et tant leur modalité active, réalisée par un particulier, que leur modalité passive, réalisée par l'autorité ou le fonctionnaire lui-même ».

En 2003, la Convention des Nations Unies contre la corruption (UNCAC) a été signée. Elle est considérée comme la principale norme internationale en matière de lutte contre la corruption. L'UNCAC fait partie intégrante du droit de l'Union européenne, en vertu de la décision 2008/801/CE du Conseil.

La préface de la version de 2004 stipule ce qui suit :

La corruption est un mal insidieux dont les effets sont aussi multiples que délétères. Elle sape la démocratie et l'état de droit, entraîne des violations des droits de l'homme, fausse le jeu des marchés, nuit à la qualité de la vie et crée un terrain propice à la criminalité organisée, au terrorisme et à d'autres phénomènes qui menacent l'humanité.

Le mal court dans de nombreux pays, grands et petits, riches et pauvres, ...

L'UNCAC définit les délits de corruption comme suit : corruption ; soustraction, détournement ou autre usage illicite de biens par un agent public ; trafic d'influence ; abus de fonctions ; enrichissement illicite ; blanchiment des produits du crime ; recel et entrave au bon fonctionnement de la justice.

Il est préoccupant que le délit de prévarication, tant administrative que judiciaire, ait été omis.

Il est officiellement reconnu que la corruption s'est développée depuis que les organisations intergouvernementales s'y sont intéressées et ont commencé à adopter leurs premières normes dans les années 1990, et que les lois pénales nationales ont été modifiées pour inclure d'une manière ou d'une autre ces normes internationales.

Transparency International publie généralement un article sur la corruption à l'occasion de la Journée internationale contre la corruption. Dans son article publié dans TI Espagne en , on peut lire : « La corruption est un phénomène social, politique et économique complexe qui touche tous les pays. Elle sape par exemple les institutions démocratiques en faussant les processus électoraux, en pervertissant l'état de droit et en créant des obstacles bureaucratiques dont le seul but est de permettre la demande de pots-de-vin. Elle affaiblit également les fondements du développement économique, car elle décourage les investissements étrangers directs et rend souvent impossible pour les petites entreprises nationales de surmonter les « coûts initiaux » exigés par la corruption ».

Il convient de noter que les « obstacles bureaucratiques » servent également à



employer des membres de la famille, des amis et des collègues du parti politique, ainsi qu'à élargir les réseaux clientélistes qui votent ensuite pour eux en signe de gratitude, comme dans le phénomène actuel des migrations massives avec des naturalisations express.

Ces conséquences de la corruption soulignées par l'establishment sont réelles et méconnues de la majorité de la population, même si certains en pressentent certaines.

En 2018, les Nations Unies et l'Union européenne ont coordonné la publication des chiffres de la corruption. L'ONU a déclaré que "El 25% del gasto público mundial se pierde en corrupción" (la corruption représentait 5 % du PIB mondial), devenant ainsi l'activité la plus importante et la plus lucrative au monde. De son côté, l'UE a déclaré que dans ses États membres, la corruption atteignait 4,8 % du PIB. Pour obtenir ces deux dixièmes de moins, l'UE a falsifié les chiffres réels de la corruption dans plusieurs pays, dont 8 % en Espagne et 6 % en France.

En 2023, l'ONU et l'UE se sont à nouveau coordonnées. Le 2 mai 2023, les Nations Unies ont démenti les chiffres de corruption de l'UE pour 2018 dans un article intitulé « 25 % des dépenses publiques mondiales sont perdues à cause de la corruption ». L'UE étant évidemment la zone où les dépenses publiques sont les plus élevées, ce pourcentage augmente considérablement les 4,8 % du PIB de corruption dans l'UE et fait de cette zone le leader mondial en matière de corruption.

Le lendemain, la Commission européenne a transmis au Parlement européen et au Conseil sa proposition de directive relative à la lutte contre la corruption, qui définit les infractions de corruption sur la base de la CNUCC. La proposition fait état de la situation actuelle de ces infractions dans chaque État membre, où l'on constate des lacunes et une grande disparité dans les peines infligées.

Cependant, les définitions susmentionnées, qui sont celles utilisées par les soi-disant experts en matière de corruption et les législateurs, ne correspondent pas à ces conséquences, c'est-à-dire que commettre ces infractions ne détruit pas les piliers de l'Occident comme ils l'affirment eux-mêmes.

Dans ce contexte, et étant donné que les institutions elles-mêmes considèrent que la corruption est la principale réalité de l'humanité, il est nécessaire de publier une définition qui serve à créer une opinion publique informée à ce sujet et à adapter les lois pénales à cette définition afin qu'elles puissent être utiles.

Compte tenu de ce qui précède, la définition de la corruption doit être proposée par les juristes, en tenant compte des bénéficiaires génériques et des personnes lésées génériques, y compris les piliers de la civilisation occidentale actuelle et le maintien de la création de richesse, en excluant explicitement les arguments fallacieux, tels que le fait que sauver le système financier est bénéfique pour la majorité, tout comme le fait de subventionner les partis politiques, les syndicats, les ordres professionnels, les



grandes entreprises ou les médias, car ce sont là des moyens de corrompre le secteur social et le secteur entrepreneurial. Tous les pays occidentaux souffrent d'une corruption systémique, où la priorité institutionnelle est la défense de la corruption institutionnelle et où les fonctionnaires qui s'y opposent sont expulsés.

C'est précisément la corruption systémique, qui est la norme dans les hautes institutions, qui est à l'origine du déclin occidental. Ce déclin a conduit à une détérioration quotidienne des conditions de vie dans les 27 États membres de l'Union européenne, une réalité officiellement reconnue dans le document Europe 2030, publié par la Commission européenne en 2010.

La corruption du pouvoir législatif adopte des lois qui nuisent à l'intérêt général ou profitent à certaines minorités, la corruption du pouvoir exécutif ou des gouvernements confisque l'argent de la majorité au profit de certaines minorités, parmi lesquelles se trouvent les politiciens des deux pouvoirs, et la corruption du pouvoir judiciaire accorde l'IMPUNITÉ à ces trois pouvoirs publics qui subvertissent quotidiennement l'ordre constitutionnel, portant atteinte aux piliers qui ont permis d'atteindre un niveau de vie élevé en Occident, à savoir l'économie de marché, la science, l'État de droit et les droits de l'homme de 1948.

Dans tous les pays occidentaux, les pouvoirs de l'État constituent une métamafia totalitaire et décadente, qui condamne pénalement, emprisonne et porte préjudice à ceux qui alertent sur la vérité, éliminant ainsi les contre-pouvoirs publics et privés.

Il convient de rappeler la coordination de l'ONU et de l'UE avec les mesures génocidaires contre la pandémie de 2020, y compris les « vaccins COVID-19 », ou la farce de l'urgence climatique, les deux grandes rumeurs lancées par les Nations Unies qui ont causé un appauvrissement sans précédent, démenties dès le début par de nombreux scientifiques et officiellement par le Congrès et le gouvernement américains, respectivement.

Il en va de même pour l'Agenda 2030 et le Pacte vert européen.

La corruption au sein des Nations Unies et de l'Union européenne est devenue l'une des plus grandes menaces pour l'humanité, dépassée seulement par la corruption nationale, y compris la possibilité d'une guerre nucléaire lancée depuis l'Union européenne ou l'OTAN.

Une prise de conscience généralisée de la corruption est indispensable pour éradiquer la corruption systémique, réduire les malversations et inverser le déclin.

L'Espagne est le pays où la corruption a été étudiée de manière officielle la plus approfondie, grâce à l'Union européenne.

Il est officiellement prouvé que la corruption des gouvernements bipartites de Felipe González, Aznar, Zapatero, Rajoy et Sánchez a nui aux Espagnols. Les cinq ont été



The Only Progressive Think Tank

International Association to Change the World

dénoncés pour cela, mais aucun n'a même fait l'objet d'une enquête, bénéficiant d'une IMPUNITÉ totale. Une accusation encore plus grave a même été portée, celle de l'alliance bipartite entre le PP et le PSOE ou PPSOE, pour piller l'Espagne.

De plus, le 7 février 2020, les Nations Unies ont publié l'article "Siendo un país rico, España vive en la pobreza" (Bien qu'étant un pays riche, l'Espagne vit dans la pauvreté), dans lequel on peut lire : « les niveaux de pauvreté en Espagne reflètent une décision politique ». Compte tenu du scandale que représente la situation espagnole, l'ONU a publié le même jour un autre article intitulé : "España: Las altas tasas de pobreza son una opción política, según experto en derechos humanos de la ONU" (Espagne : les taux de pauvreté élevés sont un choix politique, selon un expert des droits de l'homme de l'ONU). Ainsi, les Nations Unies critiquent le fait que la métamafia politique ait décidé que les Espagnols soient pauvres. Il s'agit également de corruption, même si ces décisions politiques ne sont pas liées à des délits qualifiés comme tels ni à aucune définition de la corruption antérieure à ce manifeste. Cette même situation, bien que moins extrême, se produit dans tous les États membres de l'Union européenne et dans tous les pays riches qui le sont chaque jour moins et que certains ne peuvent même plus considérer comme tels, du moins sans faire la distinction entre un pourcentage important et croissant de pauvres et la richesse des politiciens.

L'intégration de plusieurs formes de corruption systémique, telles que la désinformation institutionnelle et médiatique, la corruption militaire, entrepreneuriale, monétaire, financière, celle du macro-État et de ses organisations internationales, a donné naissance à la Révolution de la corruption qui nous a conduits à la décadence, à une vie chaque jour plus difficile.

Maintenant que nous en sommes conscients, nous pouvons créer la contre-révolution qui détruira la Révolution de la corruption.

Vous pouvez participer à la contre-révolution en partageant ce communiqué.

Javier Marzal

Foundateur et Président de l'International Association to Change the World

www.iachangetheworld.org

* Ce manifeste est publié en espagnol, en anglais, en français et en allemand.